



# Bulletin Officiel

N°6321 Jeudi 25 Mars 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES	2-4
TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19	5

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATOIRES SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS CFE 2021-1	6-9
---	-----

### COMMUNIQUE DE PRESSE

ONE TECH HOLDING – OTH -	10
--------------------------	----

### CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'OPCVM

FCP INDICE MAXULA	11
FCP MAXULA STABILITY	12

## ANNEXE I

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

### LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

## ANNEXE III

### SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE
- FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE

## ANNEXE IV

### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR -ICF-

## COMMUNIQUE DU CMF

### **Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

#### **I - Documents à communiquer au CMF :**

##### **1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire** :

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

## 2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

## II - Documents à publier :

### 1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

## **2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

**Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.**

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**Centre Financier aux Entrepreneurs-Tunisie S.A.**



Société Anonyme au capital de 16 475 000 dinars divisé en 1 647 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

**Siège social :** 33 Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie B.P. 644-1049 Tunis Hached, Tunisie

**Identifiant unique :** 1383996P

**Tel :** (+216) 70 100 780 / **Fax :** (+216) 70 100 781

**E-mail :** administration@cf.com.tn

**Objet social :** la société a pour objet exclusif :

- l'octroi de microcrédits ;
- l'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**  
**« CFE 2021-1 »**  
**DE 15 000 000 DINARS**  
**PRIX D'EMISSION : 100 DINARS**

**1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le **24/09/2020** a autorisé l'émission par la société CFE d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant maximum de 50 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine AGO et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités nécessaires pour réaliser l'émission en une ou plusieurs fois et en fixer les caractéristiques.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **24/02/2021** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités suivantes :

Durée	Taux d'intérêt fixe	Amortissement
5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**2. Renseignements relatifs à l'émission :**

**2.1. Montant de l'emprunt :**

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **CFE 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

## **2.2. Période de souscriptions et de versements :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **08/03/2021** aux guichets de l'AFC et de Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse, et seront clôturés au plus tard le **26/03/2021**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 15 000 000 de Dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/03/2021**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

## **2.3. But de l'émission :**

CFE a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

## **3. Caractéristiques des titres émis :**

### **3.1. Nature, forme et délivrance des titres**

**Dénomination de l'emprunt :** « CFE 2021-1 »

**La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

**Nature des titres :** Titres de créance

**Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives

**Catégorie des titres :** ordinaire

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

### **3.2. Prix de souscription et d'émission :**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/03/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **26/03/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

### **3.4. Date de règlement :**

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

**3.5. Taux d'intérêt :**

Taux fixe de **10,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**3.6. Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/03/2026**.

**3.7. Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**3.8. Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le **26 mars** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **26/03/2022**.

Le paiement des intérêts et le remboursement total du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,75%** l'an.

**3.10. Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

**3.11. Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

**3.12. Duration (souscription à taux fixe) :**

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,639 années**.

**3.13. Mode de placement :**

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les **souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés**.

**3.14. Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés**.

**Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

**3.15. Garantie**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**3.16. Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations y afférente.

La tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « CFE 2021-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, Intermédiaire en Bourse.

**3.17. Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**3.18. Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

---

2021- AS -0141

**AVIS DES SOCIETES (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ONE TECH HOLDING**

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 –Tunis

Le conseil d'administration du groupe ONE TECH s'est tenu en date du 24 mars 2021 pour la revue de l'activité du groupe en 2020.

Dans un contexte difficile du marché mondial, où le secteur automobile a baissé de 23% et celui des câbles de 12%, le groupe a montré une résilience certaine vue que l'impact négatif sur les revenus a été fortement réduit, malgré un marché local très fortement déficitaire.

Les revenus ont atteint une enveloppe de 718,6 Millions de dinars en régression de -20 % par rapport à leur niveau de l'année 2019, une baisse due essentiellement à l'arrêt de la production de nos principaux clients. A périmètre et à taux de change constants la baisse n'a été que de 15%

Le résultat net consolidé du groupe a donc pu atteindre 25,5 Millions de dinars, excédant de 10% le budget annoncé lors de l'assemblée générale des actionnaires du mois de septembre dernier.

L'année 2021 s'annonce prometteuse pour le groupe OneTech qui anticipe un retour de ses performances opérationnelles à celles, exceptionnelles, de l'année 2018 exprimées par une nette amélioration de la performance sur les trois pôles d'activité du groupe.

Enfin, le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire le mercredi 05 Mai 2021 à 10 :30 heures au siège de la société ONE TECH HOLDING, et a proposé de maintenir le dividende à son niveau de l'année dernière, soit 250 millimes par action.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entièvre responsabilité.

---

2021- AS -0192

**AVIS DES SOCIETES**

**CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM**

**FCP INDICE MAXULA**

**Fonds Commun de Placement de catégorie mixte en état de liquidation**

Agrément du CMF n°32-2007 du 28 décembre 2007

Agrément du CMF de la liquidation n°33-2020 du 24 septembre 2020

**Adresse : Rue du Lac Léman - Centre Nawrez - Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

MAXULA BOURSE, INTERMEDIAIRE EN BOURSE, GESTIONNAIRE DE «FCP INDICE MAXULA» PORTE A LA CONNAISSANCE DES PORTEURS DE PARTS ET DU PUBLIC QUE LA LIQUIDATION ANTICIPEE DU FONDS A ETE CLOTUREE ET QUE **LA VALEUR LIQUIDATIVE A ETE VALORISEE A 96,405 DINARS.**

LE MONTANT REVENANT A CHAQUE PORTEUR DE PARTS CALCULE COMpte TENU DU NOMBRE DE PARTS DETENUES ET SUR LA BASE DE CETTE VALEUR LIQUIDATIVE SERA VERSE DANS SON COMPTE OUVERT AUPRES DE MAXULA BOURSE **LE MERCREDI 31 MARS 2021.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE LA LIQUIDATION DU FONDS, UN RAPPORT EST MIS A LA DISPOSITION DES PORTEURS DE PARTS AUPRES DU SIEGE SOCIAL DU GESTIONNAIRE MAXULA BOURSE SIS A LA RUE DU LAC LEMAN - CENTRE NAWREZ - LES BERGES DU LAC - 1053 TUNIS.

---

2021- AS -0193

**AVIS DES SOCIETES**

**CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM**

**FCP MAXULA STABILITY**

**Fonds Commun de Placement de catégorie mixte en état de liquidation**

Agrément du CMF n°33-2007 du 28 décembre 2007

Agrément du CMF de la liquidation n°34-2020 du 24 septembre 2020

**Adresse : Rue du Lac Léman - Centre Nawrez - Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

MAXULA BOURSE, INTERMEDIAIRE EN BOURSE, GESTIONNAIRE DE «FCP MAXULA STABILITY» PORTE A LA CONNAISSANCE DES PORTEURS DE PARTS ET DU PUBLIC QUE LA LIQUIDATION ANTICIPEE DU FONDS A ETE CLOTUREE ET QUE **LA VALEUR LIQUIDATIVE A ETE VALORISEE A 107,892 DINARS.**

LE MONTANT REVENANT A CHAQUE PORTEUR DE PARTS CALCULE COMPTE TENU DU NOMBRE DE PARTS DETENUES ET SUR LA BASE DE CETTE VALEUR LIQUIDATIVE SERA VERSE DANS SON COMPTE OUVERT AUPRES DE MAXULA BOURSE **LE MERCREDI 31 MARS 2021.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE LA LIQUIDATION DU FONDS, UN RAPPORT EST MIS A LA DISPOSITION DES PORTEURS DE PARTS AUPRES DU SIEGE SOCIAL DU GESTIONNAIRE MAXULA BOURSE SIS A LA RUE DU LAC LEMAN - CENTRE NAWREZ - LES BERGES DU LAC - 1053 TUNIS.

2021- AS -0194

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)  
email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)  
Le Président du CMF  
***M. Salah ESSAYEL***

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<b>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</b>						
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	201,156	201,178	
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	137,253	137,273	
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,981	114,994	
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	122,782	122,800	
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	120,233	120,250	
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	118,419	118,440	
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	115,534	115,549	
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,086	47,090	
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,501	33,506	
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	113,550	113,566	
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,724	17,726	
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,022	127,034	
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,182	1,182	
14 FCP WAF A OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	120,469	120,483	
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,727	11,728	
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	168,498	168,523	
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,696	11,698	
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	95,825	95,840	
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,868	1,871	
<b>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</b>						
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,938	63,945	
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	133,360	133,368	
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	104,631	105,331	
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	106,862	106,877	
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	136,907	138,261	
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	523,626	527,601	
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,735	138,404	
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29 FCP MAXULA STABILITY **	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
30 FCP INDICE MAXULA **	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	165,226	168,506	
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,638	95,870	
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	125,757	125,860	
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	161,411	162,833	
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	145,831	147,222	
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	22,036	22,201	
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	91,716	92,019	
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2162,032	2162,617	
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	124,242	123,888	
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	215,131	215,150	
41 AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution	
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,851	2,913	
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,569	2,616	
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,381	66,056	
45 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,257	1,256	
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,286	1,287	
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,230	1,229	
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,207	1,206	
49 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	114,779	114,966	
50 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution	
51 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1154,397	1156,946	
52 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,332	13,393	
53 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	9,749	9,723	
<b>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</b>						
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	86,310	87,395	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>						
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement			
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	110,468
56 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,913
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,884
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	106,187
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,836
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,991
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	107,453
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	104,403
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,686
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	108,354
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,634

66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,956	106,969
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,741	105,752
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	106,207	106,221
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,411	105,422
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	105,445	105,459
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,759	107,772
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,738	105,753
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	105,200	105,210
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	108,310	108,323
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	104,133	104,144
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	109,286	109,296
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	107,184	107,194
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,561	108,578
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	113,506	113,702
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	63,012	63,089
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,873	91,328
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,490	18,514
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	286,048	289,332
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2219,962	2223,679
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,732	73,912
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,997	57,020
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,653	106,700
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,668	11,686
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,849	13,934
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,385	15,473
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,654	13,713
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	149,008	149,492
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,277	9,318
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	100,478	100,952
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,251	76,112
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	74,078	76,152
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,406	100,481
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	88,553	89,485
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,108	10,135
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	97,812	98,937
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	140,483	141,752
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	98,198	99,236
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,841	116,423
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,986	116,392
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	192,901	193,696
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	177,376	177,940
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	169,610	170,227
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,541	23,578
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	141,213	139,981
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	158,137	155,716
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5385,265	5366,028
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5493,124	5471,209
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	86,686	86,835
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4542,694	4518,422
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,252	10,248
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	167,542	167,605
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10456,064	10427,235
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	128,161	128,766

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

\*\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la «Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-», l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutualleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d>Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtele, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Bâtiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélgodère-	71 798 211
65. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société Maria de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Maria I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73. Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77. Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79. Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80. Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélgodère-	71 798 211
81. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85. Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
92. Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK -TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) (FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

#### LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

#### LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEase Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

#### LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDÉ	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis.

**LISTE DES FONDS DE FONDS**

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# **FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE**

**(FCP EN COURS DE LIQUIDATION)**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

#### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE en liquidation», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 196.865, un actif net de D : 196.115 et un déficit de D : 89.030.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, dans un contexte de liquidation conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Vérifications et informations spécifiques***

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

Le gestionnaire n'a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la liquidation du fonds qu'à la date du 24 Septembre 2020.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers***

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## ***II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 2 mars 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	3	-	<b>661 533</b>
Actions et droits rattachés		-	500 609
Obligations et valeurs assimilées		-	154 633
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	6 291
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>196 594</b>	<b>169 662</b>
Placements monétaires	4	196 594	169 662
<b>Créances d'exploitation</b>	5	271	6 046
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>196 865</b>	<b>837 241</b>
<hr/>			
<b>PASSIF</b>			
Opérateurs créditeurs	6	653	4 105
Autres créditeurs divers	7	97	70
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>750</b>	<b>4 175</b>
<hr/>			
<b>ACTIF NET</b>			
Capital	8	195 041	820 234
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		1 074	12 832
<b>ACTIF NET</b>		<b>196 115</b>	<b>833 066</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>196 865</b>	<b>837 241</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
 (Montants exprimés en dinars)

	Note	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	<b>7 745</b>	<b>27 251</b>
Dividendes		234	18 401
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 511	8 850
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	<b>1 668</b>	<b>2 656</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>9 413</b>	<b>29 907</b>
Charges de gestion des placements	11	(9 069)	(16 243)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>344</b>	<b>13 664</b>
Autres charges	12	(408)	(832)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(64)</b>	<b>12 832</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		1 138	-
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 074</b>	<b>12 832</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 138)	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(9 415)	(21 656)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(76 950)	9 943
Frais de négociation de titres		(2 601)	(2 633)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(89 030)</b>	<b>(1 514)</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<b>Exercice clos le 31/12/2020</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2019</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(89 030)</b>	<b>(1 514)</b>
Résultat d'exploitation	(64)	12 832
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(9 415)	(21 656)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(76 950)	9 943
Frais de négociation de titres	(2 601)	(2 633)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(547 921)</b>	<b>-</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
<b>Rachats</b>		
- Capital	(602 552)	-
- Régularisation des sommes non distribuables	53 493	-
- Régularisation des sommes distribuables	1 138	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(636 951)</b>	<b>(1 514)</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	833 066	834 580
En fin de l'exercice	196 115	833 066
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de l'exercice	6 157	6 157
En fin de l'exercice	1 634	6 157
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>120,021</b>	<b>135,304</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>(11,29%)</b>	<b>(0,18%)</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société MAXULA BOURSE et la Banque Nationale Agricole « BNA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

« FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est la BNA. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

L'agrément de liquidation a été obtenu le 24 Septembre 2020.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis dans un contexte de liquidation et conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### Note 3 : Mouvements du portefeuille

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	<b>647 347</b>	<b>4 771</b>	<b>9 415</b>	<b>9 415</b>	<b>661 533</b>
<b><u>Acquisitions de l'exercice</u></b>					
Actions	19 865				19 865
<b><u>Remboursements et cessions de l'exercice</u></b>					
Actions	(512 361)			(512 361)	(76 605)
Obligations	(51 961)			(51 961)	
Bons du trésor assimilables	(96 600)			(96 600)	(300)
Titres OPCVM	(6 290)			(6 290)	(45)
Variation des plus ou moins value latentes			(9 415)	(9 415)	
Variation des intérêts courus		(4 771)		(4 771)	
<b>Soldes au 31 décembre 2020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(76 950)</b>

### Note 4 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 196.594 et représente les dépôt à vue auprès de la BNA rémunérés au taux de 2% l'an.

### Note 5 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à D : 271, contre D : 6.046 au 31 décembre 2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Cession de titres à encaisser	-	5 777
Intérêt à recevoir sur dépôts à vue	271	269
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>6 046</b>

### Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à D : 653, contre D : 4.105 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	-	2 984
Rémunération du dépositaire	653	1 121
<b>Total</b>	<b>653</b>	<b>4 105</b>

### Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 97, contre D : 70 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	-	70
Retenues à la source	97	-
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>70</b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2019

Montant	820 234
Nombre de parts	6 157
Nombre de copropriétaires	4

### Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

### Rachats effectués

Montant	(602 552)
Nombre de parts rachetées	(4 523)
Nombre de copropriétaires sortants	(1)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(9 415)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(76 950)
Régularisation des sommes non distribuables	62 920
Frais de négociation de titres	(2 601)
Résultat incorporé à la V.L	12 832
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	(9 427)

### Capital au 31-12-2020

Montant	195 041
Nombre de parts	1 634
Nombre de copropriétaires	3

### Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 7.745, contre D : 27.251 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<b>Année 2020</b>	
<b><u>Dividendes</u></b>		
des actions et valeurs assimilées	234	18 401
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	2 764	4 004
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	4 747	4 846
<b>TOTAL</b>	<b>7 745</b>	<b>27 251</b>

### Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 1.668, contre D : 2.656 au 31 décembre 2019 et représente les intérêts des dépôts.

### Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à D : 9.069, contre D : 16.243 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Rémunération du gestionnaire	5 767	11 810
Rémunération du dépositaire et du distributeur	3 302	4 433
<b>Total</b>	<b>9 069</b>	<b>16 243</b>

### Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 408, contre D : 832 au 31 décembre 2019, et englobent principalement la redevance du CMF.

## Note 13 : Autres informations

### 13.1. Données par part et ratios pertinents

<b>Données par part</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Revenus des placements	5,761	4,857	5,005	3,177	2,543
Charges de gestion des placements	(5,550)	(2,638)	(3,118)	(2,208)	(2,038)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>0,211</b>	<b>2,219</b>	<b>1,887</b>	<b>0,969</b>	<b>0,504</b>
Autres charges	(0,250)	(0,135)	(0,159)	(0,112)	(0,089)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>(0,039)</b>	<b>2,084</b>	<b>1,728</b>	<b>0,857</b>	<b>0,416</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,696	-	(0,206)	(0,108)	0,495
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,657</b>	<b>2,084</b>	<b>1,522</b>	<b>0,748</b>	<b>0,911</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5,762)	(3,517)	(3,630)	4,887	1,871
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(47,093)	1,615	5,115	1,887	(0,439)
Frais de négociation de titres	(1,592)	(0,428)	(0,518)	(0,713)	(0,428)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(54,447)</b>	<b>(2,330)</b>	<b>0,967</b>	<b>6,061</b>	<b>1,004</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(54,486)</b>	<b>(0,246)</b>	<b>2,695</b>	<b>6,918</b>	<b>1,420</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>(54,447)</b>	<b>(2,330)</b>	<b>0,967</b>	<b>6,061</b>	<b>1,004</b>
Régularisation du résultat non distribuable	38,507	-	(0,464)	0,289	0,238
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(15,940)</b>	<b>(2,330)</b>	<b>0,504</b>	<b>6,350</b>	<b>1,243</b>
Valeur liquidative	120,021	135,304	135,550	133,524	126,425
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	4,35%	1,95%	2,32%	1,70%	1,63%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,10%	0,12%	0,09%	0,07%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,51%	1,54%	1,13%	0,58%	0,73%

### **13.2 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de "FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE" est confiée à la société d'intermédiation en bourse "Maxula Bourse". Celle-ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable et de la distribution du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,25% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 2.000 par an.

La BNA, assure également la mission de distributeur des parts du FCP. En contre partie de ses prestations, la B.N.A perçoit une rémunération annuelle de 0,20% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

# **FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE**

**(FCP EN COURS DE LIQUIDATION)**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

#### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement « FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE en liquidation », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 130.339, un actif net de D : 129.818 et un déficit de D : 8.398.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Vérifications et informations spécifiques***

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

Le gestionnaire n'a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier pour la liquidation du fonds qu'à la date du 24 Septembre 2020.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers***

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## ***II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 2 mars 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**FINOR**  
**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	Note	31/12/2020	31/12/2019
<b>Portefeuille-titres</b>	3	-	<b>198 990</b>
Actions et droits rattachés		-	75 170
Obligations et valeurs assimilées		-	112 077
Titres OPCVM		-	11 743
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>130 186</b>	<b>50 942</b>
Placements monétaires	4	130 186	50 942
<b>Créances d'exploitation</b>	5	153	149
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>130 339</b>	<b>250 081</b>
<hr/>			
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	6	521	1 640
Autres créditeurs divers	7	-	22
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>521</b>	<b>1 662</b>
<hr/>			
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	8	128 917	245 017
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		901	3 402
<b>ACTIF NET</b>		<b>129 818</b>	<b>248 419</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>130 339</b>	<b>250 081</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
 (Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2020	Année 2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	<b>5 336</b>	<b>9 462</b>
Dividendes		-	4 130
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 336	5 332
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	<b>848</b>	<b>847</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>6 184</b>	<b>10 309</b>
Charges de gestion des placements	11	(5 007)	(6 662)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 177</b>	<b>3 647</b>
Autres charges	12	(173)	(262)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 004</b>	<b>3 385</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(103)	17
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>901</b>	<b>3 402</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		103	(17)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 794	(3 530)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		(16 827)	(6 394)
Frais de négociation de titres		(369)	(633)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(8 398)</b>	<b>(7 172)</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2020	Année 2019
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(8 398)</b>	<b>(7 172)</b>
Résultat d'exploitation	1 004	3 385
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 794	(3 530)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(16 827)	(6 394)
Frais de négociation de titres	(369)	(633)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(110 203)</b>	<b>(26 139)</b>
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	6 417	48 392
- Régularisation des sommes non distribuables	245	245
- Régularisation des sommes distribuables	7	7
<b>Rachats</b>		
- Capital	(119 363)	(75 173)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 601	380
- Régularisation des sommes distribuables	(110)	10
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(118 601)</b>	<b>(33 311)</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de l'exercice	248 419	281 730
En fin de l'exercice	129 818	248 419
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de l'exercice	1 909	2 111
En fin de l'exercice	1 029	1 909
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>126,159</b>	<b>130,130</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>(3,05%)</b>	<b>(2,49%)</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

#### **NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la société MAXULA BOURSE et la Banque Nationale Agricole « BNA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

« FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est la BNA. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

Les conseils d'administrations du gestionnaire réunis le 15 Juillet 2020 et le 1<sup>er</sup> Octobre 2020 ont décidé respectivement la liquidation du fonds et la désignation de Monsieur Raouf AOUADI pour assurer l'opération.

L'agrément de liquidation a été obtenu le 24 Septembre 2020.

#### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis dans un contexte de liquidation et conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### Note 3 : Mouvements du portefeuille

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	<b>202 950</b>	<b>3 834</b>	<b>(7 794)</b>	<b>198 990</b>	
<b><u>Remboursements et cessions de l'exercice</u></b>					
Actions	(83 032)			(83 032)	(18 054)
Obligations	(73 226)			(73 226)	
Titres OPCVM	(11 682)			(11 682)	237
Bons du Trésor assimilables	(35 010)			(35 010)	990
Variation des plus ou moins value latentes			7 794	7 794	
Variation des intérêts courus		(3 834)		(3 834)	
<b>Soldes au 31 décembre 2020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(16 827)</b>

### Note 4 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à D : 130.186, et représente les dépôts à vue auprès de la BNA rémunérés au taux de 2% l'an.

### Note 5 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à D : 153, contre D : 149 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit:

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Intérêt à recevoir sur dépôts à vue	153	149
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>149</b>

### Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à D : 521, contre D : 1.640 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	-	896
Rémunération du dépositaire et distributeur	521	744
<b>Total</b>	<b>521</b>	<b>1 640</b>

### Note 7 : Autres créateurs divers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde nul, contre D : 22 au 31 décembre 2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	-	22
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>22</b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2019

Montant	245 017
Nombre de parts	1 909
Nombre de copropriétaires	16

### Souscriptions réalisées

Montant	6 417
Nombre de parts émises	50
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

### Rachats effectués

Montant	(119 363)
Nombre de parts rachetées	(930)
Nombre de copropriétaires sortants	(13)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 794
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(16 827)
Régularisation des sommes non distribuables	4 414
Frais de négociation de titres	(369)
Résultat incorporé à la V.L	3 402
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	(1 568)

### Capital au 31-12-2020

Montant	128 917
Nombre de parts	1 029
Nombre de copropriétaires	3

### Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 5.336, contre D : 9.462 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	Année 2020	Année 2019
<b>Dividendes</b>		
des actions et valeurs assimilées	-	4 130
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
intérêts	4 090	3 415
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
intérêts	1 246	1 917
<b>TOTAL</b>	<b>5 336</b>	<b>9 462</b>

### Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 848, contre D : 847 au 31 décembre 2019, il englobe les intérêts sur les dépôts à vue.

### Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à D : 5.007, contre D : 6.662 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	2 367	3 670
Rémunération du dépositaire et distributeur	2 640	2 992
<b>Total</b>	<b>5 007</b>	<b>6 662</b>

### Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 173, contre D : 262 au 31 décembre 2019, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	168	257
Autres	5	5
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>262</b>

## **Note 13 : Autres informations**

### **13.1. Données par part et ratios pertinents**

<b>Données par part</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Revenus des placements	6,010	5,400	4,463	4,237	4,335
Charges de gestion des placements	(4,866)	(3,490)	(3,523)	(2,976)	(2,949)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>1,144</b>	<b>1,910</b>	<b>0,941</b>	<b>1,261</b>	<b>1,386</b>
Autres charges	(0,168)	(0,137)	(0,146)	(0,140)	(0,140)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,976</b>	<b>1,773</b>	<b>0,794</b>	<b>1,121</b>	<b>1,246</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,100)	0,009	0,082	(0,002)	(0,013)
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,876</b>	<b>1,782</b>	<b>0,877</b>	<b>1,119</b>	<b>1,233</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7,574	(1,849)	(12,912)	(2,113)	1,174
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(16,353)	(3,349)	6,978	4,049	4,848
Frais de négociation de titres	(0,359)	(0,332)	(0,414)	(0,239)	(0,321)
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(9,137)</b>	<b>(5,530)</b>	<b>(6,348)</b>	<b>1,697</b>	<b>5,701</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(8,161)</b>	<b>(3,757)</b>	<b>(5,554)</b>	<b>2,818</b>	<b>6,947</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>(9,137)</b>	<b>(5,530)</b>	<b>(6,348)</b>	<b>1,697</b>	<b>5,701</b>
Régularisation du résultat non distribuable	4,290	0,420	(1,944)	0,027	(0,147)
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(4,847)</b>	<b>(5,110)</b>	<b>(8,292)</b>	<b>1,724</b>	<b>5,554</b>
Valeur liquidative	126,159	130,130	133,458	140,873	138,030
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	3,80%	2,65%	2,57%	2,13%	2,19%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,68%	1,35%	0,64%	0,80%	0,92%

### ***13.2 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***

La gestion de "FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE" est confiée à la société d'intermédiation en bourse "MAXULA BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable et de la distribution du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,25% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un minimum de D : 2.000 par an.

La BNA, assure également la mission de distributeur des parts du fonds. En contre partie de ses prestations, la BNA perçoit une rémunération annuelle de 0,20% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS**

**LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR-ICF**

Siège social : 4 Bis Rue Amine Abbassi -1002 Tunis Belvédère

La société des Industries Chimiques du Fluor-ICF, publie ci-dessous, ses états financiers arrêts au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 08 avril 2021. Ces états financiers sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mourad GUELLATY et Islem RIDANE.

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**

(Exprimé en dinar tunisien)

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		888 285	888 285
Moins : amortissements	3	<880 800> 7 485	<862 834> 25 451
Immobilisations corporelles		97 505 344	96 439 208
Moins : amortissements	4	<69 201 545> 28 303 799	<63 748 098> 32 691 110
Immobilisations Financières		24 613 961	24 573 622
Moins : provisions	5	<1 120 590> 23 493 371	<837 228> 23 736 394
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>51 804 655</b>	<b>56 452 955</b>
Autres actifs non courants	6	-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>51 804 655</b>	<b>56 452 955</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		43 053 244	38 264 172
Moins : provisions	7	<1 007 867> 42 045 377	<1 281 256> 36 982 916
Clients et comptes rattachés		6 919 907	33 839 711
Moins : provisions		6 919 907	33 839 711
Autres actifs courants		4 889 609	6 372 211
Moins : provisions	8	4 889 609	6 372 211
Placements et autres actifs financiers	9	369 425	286 852
Liquidités et équivalents de liquidités	10	6 731 205	21 762 524
<b>Total des actifs courants</b>		<b>60 955 523</b>	<b>99 244 214</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>112 760 178</b>	<b>155 697 169</b>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2020**

(Exprimé en dinar tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		21 000 000	21 000 000
Réserves		36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres		3 444 753	3 731 743
Résultats reportés		37 529 096	31 133 553
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>98 833 282</b>	<b>92 724 729</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>&lt;11 366 764&gt;</b>	<b>23 195 543</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	11	<b>87 466 518</b>	<b>115 920 272</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	12	324 476	2 271 623
Provisions	13	2 405 978	2 153 041
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 730 454</b>	<b>4 424 664</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	6 061 889	10 871 395
Autres passifs courants	15	5 886 379	9 285 673
Concours bancaire et autres passifs financiers	16	10 614 938	15 195 165
<b>Total des passifs courants</b>		<b>22 563 206</b>	<b>35 352 233</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>25 293 660</b>	<b>39 776 897</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>112 760 178</b>	<b>155 697 169</b>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRALE DES ETATS FINANCIERS

**ETAT DE RESULTAT ARRETE**  
**AU 31 DECEMBRE 2020**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	NOTES	2 020	2 019
Revenus		117 519 304	187 994 939
Coût des ventes	Tableau de passage	<115 364 604>	<151 388 101>
<b>Marge brute</b>		<b>2 154 700</b>	<b>36 606 838</b>
Autres produits d'exploitation	17	3 344 322	3 094 636
Frais de distribution	Tableau de passage	<4 870 430>	<6 675 802>
Frais d'administration	Tableau de passage	<4 762 979>	<6 356 301>
Autres charges d'exploitation	Tableau de passage	<7 744 890>	<4 669 537>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>&lt;11 879 277&gt;</b>	<b>21 999 834</b>
Charges financières nettes	18	<204 952>	<2 389 911>
Produits des placements	19	923 741	5 876 878
Autres gains ordinaires	20	97 883	204 210
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>&lt;11 062 605&gt;</b>	<b>25 691 011</b>
Impôt sur les bénéfices		<304 159>	<2 495 468>
<b>Résultats des activités ordinaires après impôts</b>		<b>&lt;11 366 764&gt;</b>	<b>23 195 543</b>
Eléments extraordinaire		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>&lt;11 366 764&gt;</b>	<b>23 195 543</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>Résultat de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>&lt;11 366 764&gt;</b>	<b>23 195 543</b>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE**  
**AU 31 DECEMBRE 2020**

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients		140 661 206	190 918 480
Encaissements reçus des débiteurs divers		1 447 679	1 972 516
Sommes versées aux fournisseurs		<117 365 587>	<143 087167>
Sommes versées au personnel		<20 728 028>	<23 672 795>
Impôts sur les bénéfices		1 654 846	<2 846 761>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	21	<b>5 670 116</b>	<b>23 284 273</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<2 080 251>	<3 383 203>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		246 732	118 447
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		0	<2 350 184>
Encaissements / cession d'immobilisations financières		12 097	-
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		<510 689>	<586 313>
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		966 740	4 879 781
Charges financières		<125 458>	<142 735>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	22	<b>&lt;1 490 829&gt;</b>	<b>&lt;1 464 207&gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		<16 791 626>	<18 897 503>
Encaissements provenant des subventions		<2 751 048>	<4 648 041>
Remboursement d'emprunts			
Encaissements provenant des emprunts			
Encaissement suite à l'émission de nouvelles actions			
Encaissement en plus auprès des actionnaires			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	23	<b>&lt;19 542 674&gt;</b>	<b>&lt;23 545 544&gt;</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	24	<b>332 068</b>	<b>&lt;1 614 461&gt;</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>&lt;15 031 319&gt;</b>	<b>&lt;3 339 939&gt;</b>
Trésorerie au début de l'exercice		21 762 524	25 102 463
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 731 205	21 762 524
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>&lt;15 031 319&gt;</b>	<b>&lt;3 339 939&gt;</b>

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE**

Charges par Destination	Montant	Ventilation					Production stockée ou déstockage de production
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements	Autres charges		
Coût des ventes	115 364 604	97 899 392	12 364 892	4 401 126	644 038	55 156	
Frais de distribution	4 870 430	-	856 680	-	4 013 750	-	
Frais d'administration	4 762 979	136 920	3 646 994	353 723	625 342	-	
Autres charges	7 744 890	355 721	3 792 979	1 303 152	2 088 513	204 525	
<b>Total</b>	<b>132 742 903</b>	<b>98 392 033</b>	<b>20 661 545</b>	<b>6 058 001</b>	<b>7 371 643</b>	<b>259 681</b>	

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Produits	Charges	Soldes	2020	2019
Revenus et autres produits d'exploitation	117 519 304			
Production stockée	0	Déstockage de production	259 681	
Production immobilisée	23 978			
<b>Total</b>	<b>117 543 282</b>	<b>Total</b>	<b>259 681</b>	<b>Production</b>
<b>Production</b>	<b>117 283 601</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>98 392 035</b>	<b>Marge sur coût matières</b>
<b>Marge sur coût matières</b>	<b>18 891 566</b>			
Subventions d'exploitation	286 991	Autres charges externes	7 233 581	
Produits divers ordinaires	1 441 198			
<b>Total</b>	<b>20 619 755</b>	<b>Total</b>	<b>7 233 581</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>
Valeur ajoutée brute	13 386 174	Impôts et taxes	138 034	
		Charges de personnel	20 661 545	
<b>Total</b>	<b>13 386 174</b>	<b>Total</b>	<b>20 799 606</b>	<b>Excès ou insuffisance brut d'exploitation</b>
Excès brut d'exploitation	0	Insuffisance brute d'exploitation	7 413 432	
Autres produits ordinaires	951 896	Autres charges ordinaires	-	
Produits financiers	3 768 334	Charges financières	3 903 557	
Transfert et reprise sur charges	1 592 155	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	6 058 001	
		Impôt sur le résultat ordinaire	304 159	
<b>Total</b>	<b>6 312 385</b>	<b>Total</b>	<b>17 679 149</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>
Résultat positif des activités ordinaires	<11 366 764>	Résultat négatif des activités ordinaires	-	
Gains extraordinaire		- Pertes extraordinaire	-	
Effet positif des modifications comptables		- Effet négatif des modifications comptables	-	
		Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-	
<b>Total</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

(Exprimé en dinar tunisien)

#### **1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.**

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

#### **2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.**

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

##### **Immobilisations.**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

##### **Les stocks de matières premières et produits finis.**

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

### **Les opérations en monnaies étrangères.**

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

\* Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

\* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie préterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

\* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

### **Les titres de participation**

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le cout d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au cout font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

### **Evènements postérieurs à la clôture.**

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

### **Contentieux fiscal**

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et

indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cours d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

### **Impact de la pandémie COVID-19**

Suite à la pandémie COVID-19, l'Etat a décidé en Mars 2020 la fermeture des zones industrielles et la limitation de la présence physique du personnel à 50% des effectifs. La société a été obligée de fermer l'usine jusqu'à l'obtention de l'autorisation de travailler. Le retour en activité a donc été limité à 50 % de l'effectif jusqu'au 4 juin 2020 et 75% jusqu'au 14 juin 2020. Des difficultés ont été rencontrées dans l'obtention des autorisations de circulation pour tous les employés de la société ainsi que des problèmes de transport du personnel. Cette situation a impacté négativement la marche de l'usine.

La société étant impactée par la crise, des demandes ont été déposées, dans les délais, pour bénéficier des mesures mises en place par l'Etat tunisien. Les demandes sus-indiquées ont été acceptées, ce qui permettra à la société de bénéficier de ces mesures en cas de besoin. En raison de la pandémie du Corona virus dans le monde, le marché de l'aluminium a été confronté à des conditions économiques difficiles par la suite de la baisse de la demande mondiale. En effet, le secteur de transport représente le plus grand consommateur mondial de l'aluminium (plus de 25% de la consommation mondiale), qui est l'un des secteurs les plus affectés par ce virus.

Cette baisse de la demande mondiale de l'aluminium a conduit à une baisse sensible des prix de l'aluminium (il a atteint une moyenne d'environ 1725 dollars en 2020), ce qui représente une baisse d'environ 4.5 % par rapport à 2019 et 22.5 % par rapport à l'année 2018.

En conséquence, le prix du fluorure d'aluminium à l'échelle mondiale a connu une baisse globale moyenne de 20% courant 2020 par rapport à l'année précédente, représentant une baisse du prix d'environ 260 dollars la tonne surtout que les prix de vente moyens au cours de l'exercice 2019 étaient à un niveau assez élevé, en continuité avec l'année 2018.

Cependant, les prix à l'échelle internationale des principales matières premières, en particulier le Spath fluor, n'a pas connu une baisse sensible par rapport à la moyenne des prix 2019.

Malgré les circonstances extrêmement difficiles et sans précédent dues à l'épidémie du Coronavirus, notre société a maintenu une politique de vente qui repose principalement sur des contrats à moyen et long terme et sa mise en œuvre et sa concrétisation sur de bonnes bases. D'ailleurs, I.C.F est parvenue, en ces circonstances très difficiles, à renouveler la plupart de ses contrats de vente de fluorure d'aluminium à moyen terme.

La société a veillé à ce que la totalité de son programme de production soit commercialisée en 2020 malgré la forte baisse de la demande mondiale et les stocks élevés des concurrents.

A l'instar des états financiers annuels précédents, la pandémie n'a pas entraîné des changements dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les états financiers ont été établis sur la base des éléments disponibles en ces circonstances dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

La direction estime qu'aucun indice, n'est à signaler, indiquant que la continuité d'exploitation de la société serait remise en cause.

Il est à signaler que les perspectives économiques restent tributaires de l'évolution de la pandémie COVID-19 à l'échelle mondiale. En l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société ne présente pas un risque élevé.

### **3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.**

Désignation	2 020	2019
Logiciels	480 495	480 495
Brevets licences procédés	407 790	407 790
Sous Total	888 285	888 285
Moins amortissements	<b>&lt;880 800&gt;</b>	<b>&lt;862 834&gt;</b>
	<b>7 485</b>	<b>25 451</b>

### **4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.**

Désignation	2 020	2019
Terrains	3 977 043	3 977 043
Constructions	15 616 349	15 485 586
Installations techniques, matériel et outillage industriel	70 438 398	69 553 059
Matériel de transport	764 292	824 889
Autres immobilisations corporelles	4 221 660	3 631 439
Immobilisations en cours	2 487 602	2 967 192
Sous Total	97 505 344	96 439 208
Moins amortissements	<b>&lt;69 201 545&gt;</b>	<b>&lt;63 748 098&gt;</b>
	<b>28 303 799</b>	<b>32 691 110</b>

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements				Valeurs Nettes au
	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul des amortissement sau 31/12/2019	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul des amortissement sau 31/12/2020	
Logiciels	480 495	-	-	480 495	455 044	-	17 966	473 010	7 485
Brevets licences procédés	407 790	-	-	407 790	407 790	-	-	407 790	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>888 285</b>			<b>888 285</b>	<b>862 834</b>	-	<b>17 966</b>	<b>880 800</b>	<b>7 485</b>
Terrains	3 977 043	-	-	3 977 043	16 125	-	7 500	23 625	3 953 418
Constructions	15 485 586	130 763		15 616 349	9 556 837	-	625 924	10 182 761	5 433 588
Installations techniques, matériel et outillage industriel	69 553 059	910 503	25 164	70 438 398	50 760 048	22 831	4 513 195	55 250 412	15 187 986
Matériel de transport	824 889	-	60 597	764 292	335 989	60 597	143 763	419 155	345 137
Autres immobilisations corporelles	3 631 439	597 974	7 753	4 221 660	3 079 099	7 753	254 246	3 325 592	896 068
Immobilisations en cours	2 967 192	1 936 153	2 415 743	2 487 602	-	-	-	-	2 487 602
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>96 439 208</b>	<b>3 575 393</b>	<b>2 509 257</b>	<b>97 505 344</b>	<b>63 748 098</b>	<b>91 181</b>	<b>5 544 628</b>	<b>69 201 545</b>	<b>28 303 799</b>
<b>Total des immobilisations corporelles &amp; incorporelles</b>	<b>97 327 493</b>	<b>3 575 393</b>	<b>2 509 257</b>	<b>98 393 629</b>	<b>64 610 932</b>	<b>91 181</b>	<b>5 562 594</b>	<b>70 082 345</b>	<b>28 311 284</b>

## 5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

Désignation	<u>2 020</u>	<u>2019</u>
Prêts au personnel	481 221	435 704
Participations*	23 578 708	23 580 923
Dépôts et cautionnements	554 032	556 995
Sous Total	24 613 961	24 573 622
Moins provisions	<1 120 590>	<837 228>
	<b>23 493 371</b>	<b>23 736 394</b>

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	<u>2 020</u>	<u>2019</u>
- ACMG	150 000	150 000
- SOTAC	500	500
- Société de Ciment de Bizerte	125 077	130 407
- STB	523 634	455 441
- STE D'ECRYPTAGE ET AMARRAGE NAVIRES	100 000	100000
- UNIMED	-	880
- BIAT	221 379	-
	<b>1 120 590</b>	<b>837 228</b>

\* Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :



Titres	Valeurs historiques 2019	Acquisition 2020	Cession 2020	Valeurs historiques 2020	Taux de participation	Nombre d'actions	Coût d'acquisition moyen	Cours Décembre 2020	au 31/12/2019	au 31/12/2020	Provisions	Variation
ATTIJARI BANK	12 409 444	-	-	12 409 444	3,97%	1 618 783	7,666	27,25	-	-	-	-
MARHABA BELVEDERE	4 518 200	-	-	4 518 200	11,30%	45 182	100,000	100,00	-	-	-	-
STE ALKIMIA	1 674 419	-	-	1 674 419	2,67%	51 940	32,238	47,52	-	-	-	-
STB	735 733	-	-	735 733	0,04%	63 200	11,641	3,36	455 441	523 634	68 193	-
ESSALAMA SICAF	697 000	-	-	697 000	8,71%	69 700	10,000	10,00	-	-	-	-
A.C.M.G	150 000	-	-	150 000	6,00%	15 000	10,000	-	150 000	150 000	-	-
FOIRE DE GABES	10 000	-	-	10 000	0,91%	200	50,000	50,00	-	-	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	10 000	-	-	10 000	0,02%	1 000	10,000	10,00	-	-	-	-
SOTAC	500	-	-	500	0,02%	5	100,000	-	500	500	-	-
STE DE STOCKAGE PETROLIERS	500 000	-	-	500 000	27,78%	5 000	100,000	100,00	-	-	-	-
POULINA HOLDING	8 860	-	-	8 860	0,00%	1 607	5,513	10,34	-	-	-	-
SOTRAPIL	196 026	-	-	196 026	0,61%	25 298	7,749	11,93	-	-	-	-
FCP MAXULA CROISSANCE	2 215	-	2 215	-	0,00%	0	100,000	128,17	-	-	-	-
CIMENTS DE BIZERTE	149 478	-	-	149 478	0,03%	13 000	11,498	1,88	130 407	125 077	<5 330>	-
ENNAKL	21 582	-	-	21 582	0,01%	2 017	10,700	12,27	-	-	-	-
AMARAGE ET DESAMARAGE	100 000	-	-	100 000	20,00%	10 000	10,000	-	100 000	100 000	-	-
UNIMED	47 283	-	-	47 283	0,02%	4 957	9,539	9,664	880	-	<880>	-
BIAT	2 350 184	-	-	2 350 184	0,13%	22 533	104,300	94,48	-	221 379	221 379	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 580 924</b>	<b>-</b>	<b>2 215</b>	<b>23 578 709</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>837 228</b>	<b>1 120 590</b>	<b>283 362</b>	

## **6. AUTRES ACTIFS NON COURANTS.**

Désignation		<u>2020</u>	<u>2019</u>
Charges à répartir unité H <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>		-	-
		-	-

## **7. STOCKS.**

Désignation		<u>2 020</u>	<u>2019</u>
Matières premières		29 669 435	20 809 209
Matières consommables		5 057 121	4 333 135
Emballages commerciaux		827 169	448 771
Produits finis ALF3		5 989 845	11 435 154
Produit finis ANHYDRITE		32 173	103 839
Produits intermédiaires H <sub>2</sub> SO <sub>4</sub> et Oléum		1 477 501	1 134 065
Sous Total		43 053 244	38 264 172
Moins provisions pour dépréciation *		<1 007 867>	<1 281 256>
		<b>42 045 377</b>	<b>36 982 916</b>

\* Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation		<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Provision pour dépréciation de produit fini ALF3		375 291	391 871
Provision pour dépréciation de matière première		312 906	569 612
Provision pour dépréciation des pièces de rechange		319 670	319 773
		<b>1 007 867</b>	<b>1 281 256</b>

## **8. AUTRES ACTIFS COURANTS.**

Désignation	<u>2 020</u>	<u>2019</u>
Débiteurs divers	209 173	33 142
Etat	4 561 351	6 208 998
Fournisseurs, avances sur commandes	27 721	384
Charges comptabilisées d'avance	17 701	40 977
Personnel, avances et acomptes	32 665	34 770
Produits à recevoir	35 849	48 791
Emballages à rendre	5 149	5 149
Sous Total	4 889 609	6 372 211
Moins : provisions	-	-
	<b>4 889 609</b>	<b>6 372 211</b>

## **9. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.**

Désignation	<u>2 020</u>	<u>2019</u>
Prêt au personnel	369 425	286 852
	<b>369 425</b>	<b>286 852</b>

## **10. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.**

Désignation	<u>2 020</u>	<u>2019</u>
Certificats de dépôts	2 097	18 000 000
Banques (DT)	707 519	1 368 513
Banques (devises)	6 015 903	2 388 907
Caisses	5 686	5 104
	<b>6 731 205</b>	<b>21 762 524</b>

## **11. CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2020 s'élèvent à **87 466 518** dinars contre **115 920 272** dinars au 31/12/2019 soit une baisse de **28 453 755** dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 se présente comme suit :

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2019	21 000 000	2 100 000	34 759 433	3 731 743	31 133 553	23 195 543	0	115 920 272
Modifications comptables 2019	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Soldes après modifications comptables</b>	<b>21 000 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>34 759 433</b>	<b>3 731 743</b>	<b>31 133 553</b>	<b>23 195 543</b>	<b>0</b>	<b>115 920 272</b>
Augmentation de capital souscrite appelée versée	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires capital non appelé	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	<16 800 000>	-	-	<16 800 000>
Affection en réserves Légales	-	-	-	-	-	-	-	-
Affection en réserves facultatives	-	-	-	-	-	-	-	-
Affection en résultats reportés	-	-	-	-	23 195 543	<23 195 543>	-	-
Obtention de subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	<286 990>	-	-	-	<286 990>
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	<11 366 764>	-	<11 366 764>
Modifications comptables 2020	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation au 31 Décembre 2020</b>	<b>21 000 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>34 759 433</b>	<b>3 444 753</b>	<b>37 529 096</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>	<b>0</b>	<b>87 466 518</b>



## **12. EMPRUNTS.**

Désignation		<u>2020</u>	<u>2019</u>
Emprunt BANQUE DE TUNISIE		324 476	2 271 623
Emprunt BIAT		-	-
		<b>324 476</b>	<b>2 271 623</b>

## **13. PROVISIONS.**

Les provisions s'analysent comme suit :

		<u>2020</u>	<u>2019</u>
Provisions litiges pollution	(a)	358 792	314 546
Provisions pour contentieux fiscal	(b)	519 237	519 237
Provision pour indemnité de départ à la retraite	(c)	1 527 949	1 319 258
		<b>2 405 978</b>	<b>2 153 041</b>

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.(cf. 2.6. Contentieux fiscal)
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir. Jusqu'au 31/12/2012, la société a constaté une dotation annuelle forfaitaire de 100 000 dinars au titre de cette provision. En 2012, la société a mis en place un procédé de détermination de cette provision.

## **14. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.**

Désignation		<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux		772 513	2 107 506
Fournisseurs d'exploitation étrangers		2 229 057	5 828 320
Fournisseurs d'immobilisations locaux		111 291	260 174
Fournisseurs d'immobilisations étrangers		212 508	93 347
Fournisseurs factures non parvenues		2 519 774	2 417 820
Fournisseurs, retenues de garantie		216 746	164 228
		<b>6 061 889</b>	<b>10 871 395</b>

## **15. AUTRES PASSIFS COURANTS.**

Désignation	2020	2019
Personnel et comptes rattachés	3 060 160	2 237 986
Etat et collectivités publiques	543 134	3 883 993
Produits constatés d'avance	110 906	145 128
Actionnaires dividendes à payer	13 746	5 849
CNSS et organismes sociaux	1 726 106	2 611 131
Créditeurs divers	432 327	401 586
	<b>5 886 379</b>	<b>9 285 673</b>

## **16. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.**

Désignation	2020	2019
Echéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE	1 947 147	1 947 147
Echéance à moins d'un an sur emprunt BIAT	-	519 444
Effets préfinancement importation	8 660 719	12 728 574
Intérêts courus sur préfinancement	7 072	-
	<b>10 614 938</b>	<b>15 195 165</b>

## **17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2020	2019
Revenus loyers	535 386	440 851
Production immobilisée	23 978	29 540
Cessions ALUMINE	176 060	160 306
Transfert de charge sur immobilisations	727 715	150
Remboursements divers	58 801	80 205
Autres produits sur chargement et déchargement	321 793	252 424
Jeton de présence	1 000	1 000
Reprise de provision pour affaire pollution	55 587	140 145
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	104 241	358 804
- Stock matière première	298 884	192 117
- Stock pièces de rechange	103	534
Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite	57 044	118 081
Reprise de provision pour prime d'encouragement et augmentation gouvernementale	299 551	735 055
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	286 991	290 131
Produits liés à une modification comptable	397 188	295 293
	<b>3 344 322</b>	<b>3 094 636</b>

## **18. CHARGES FINANCIERES NETTES.**

Désignation	2 020	2 019
Charges d'intérêts	362 065	677 137
Perte de change	3 251 920	4 339 567
Gain de change	<3 676 527>	<2 628 303>
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	289 572	48 665
Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<6 210>	<47 089>
Produits/Charges financières liées à une modification comptable	<15 868>	<66>
	<b>204 952</b>	<b>2 389 911</b>

## **19. PRODUITS DES PLACEMENTS.**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2020	2019
Placements	854 012	2 125 585
Dividendes	62 485	3 744 864
Produits sur prêts accordés au personnel	7 244	6 429
	<b>923 741</b>	<b>5 876 878</b>

## **20. AUTRES GAINS ORDINAIRES.**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2 020	2 019
Plus-value sur cession de valeurs mobilières	501	197
Intérêts créditeurs des comptes courants	75 886	173 841
Plus-value sur cession de matériel de transport	21 496	-
Produit divers ordinaire sur annulation dettes fournisseurs	-	30 172
	<b>97 883</b>	<b>204 210</b>

## **21. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/2020 à 5 670 116 DT résulte de :

<b>1) Encaissements :</b>	<b>142 108 885</b>
- encaissements auprès des clients	140 661 206
- encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles)	641 214
- encaissement reçu des débiteurs divers (autres)	806 465
<b>2) Décaissements :</b>	<b>&lt;136 438 769&gt;</b>
- décaissements d'exploitation	<136 438 769>

## **22. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à <1 490 829> DT au 31/12/2020. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

<b>1) Encaissements</b>	<b>1 237 680</b>
- remboursement des prêts accordés au personnel	12 117
- produits des placements	814 509
- produits des participations dividendes reçus	76 339
- encaissements provenant de la cession d'immobilisations et des avances sur commandes	258829
- revenus des comptes courants	75 886
- produits des jetons de présence reçus	-
<b>2) Décaissements</b>	<b>&lt;2 728 509&gt;</b>
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<2 080 251>
- prêts accordés au personnel	<522 800>
-acquisition immobilisation financière	-
- frais de banque	<125 458>

### **23. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT**

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à <19 542 674> DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit

<b>1) Encaissements</b>	
-encaissement provenant des subventions	-
<b>2) Décaissements</b>	
- dividende payés	<16 791 626>
- intérêts sur emprunt BANQUE DE TUNISIE	<273 217>
- intérêts sur emprunt BIAT	<11 238>
- Règlement échéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE	<1 947 148>
- Règlement échéance à moins d'un an sur emprunt BIAT	<519 445>

### **24. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

La fluctuation des cours des devises au cours de l'exercice 2020 a engendré des pertes de change sur les comptes bancaires de 332 068 DT.

### **25. LES PARTIES LIEES :**

Les parties liées se présentent à la date du 31 décembre 2020 comme suit :

LIBELLE	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	560 000	26,67%
MARHABA INTERNATIONAL	396 838	18,90%
MARHABA BEACH	360 368	17,16%
SOHOTO SALEM	101 360	4,83%
TOUR KHALEF	94 351	4,49%
SPDIT SICAF	67 646	3,22%
C.N.P.	58 835	2,80%
BEN NASR FRERES	75 999	3,62%
COMAR	24 036	1,14%
SAAD HADJ KHALIFA	48 572	2,31%
DRRISS HICHEM	20 584	0,98%
MARHABA	23 355	1,11%
DIVERS	268 056	12,76%
Total	2 100 000	100,00%

Par ailleurs, hormis les jetons de présence accordés et les dividendes distribués, la société a réalisé courant de l'exercice 2020, avec les parties liées, les opérations suivantes :

- Perception de dividendes distribués par la société ESSALAMA SICAF pour un montant de 34 850 dinars

## **26. ENGAGEMENTS.**

### **Engagements de financement donné**

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a conclu deux engagements à moyen terme détaillés comme suit :

- Un crédit accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars et dont le contrat a été signé le 28 décembre 2011. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt égal à TMM+1%. Le montant de l'emprunt est totalement débloqué au 31/12/2020;
- Un crédit de 10 000 000 dinars accordé par la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. Le montant de l'emprunt est totalement réglé au 31/12/2020.

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et le nantissement du matériel à acquérir.

## **27. STATUT FISCAL.**

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013.

Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%. Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%.

## **28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.**

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 Février 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR  
TUNIS.

## I. Rapport sur les états financiers

### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société "Les industries Chimiques du Fluor SA", qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **87 466 518** dinars y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **<11 366 764>** dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de **6 731 205** dinars. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### **Prise en compte des revenus :**

#### **Point clé d'audit :**

Au 31 décembre 2020, le revenu de la société "Les industries Chimiques du Fluor SA" s'élève à 117 519 304 dinars et représente 97% du total des produits d'exploitation.

Nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de son évolution par rapport à l'exercice 2019.

#### **Réponses apportées :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières.

## **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note 2.7 « Impact de la pandémie COVID-19 » aux états financiers décrivant les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur l'activité de la société dans un contexte évolutif de crise sanitaire et les difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **Rapport du Conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier

s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

## **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 Mars 2021

## **Les commissaires aux comptes**

**Cabinet Mourad Guellaty**  
*Représenté par*

MOURAD GUELLATY

**CNBA**  
*Représentée par*

ISLEM RIDANE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR  
TUNIS.**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1. Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Nous portons à votre connaissance que nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'administration de nouvelles conventions ou opérations conclues en 2020, régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**2. Conventions et opérations conclues ou réalisées au cours des exercices antérieurs à 2020**

**Crédit auprès de la Banque de Tunisie :**

Dans le cadre du financement de la nouvelle unité d'acide sulfurique, la société a obtenu un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt égal à TMM+1%. L'encours de ce crédit s'élève à 2 271 623 dinars dont 1 947 147 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2020 s'élèvent à 273 217 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

Crédit auprès de la BIAT :

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a signé un contrat de crédit à moyen terme accordé par la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. L'intégralité de ce crédit a été remboursée en 2020 et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2020 s'élèvent à 11 238 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

Convention conclue avec la société ""AMARAGE ET DESAMARAGE SA"":

La société "Les industries Chimiques du Fluor SA" a accordé, durant l'exercice 2019, une avance en compte courant de 30 000 DT à la société "AMARAGE ET DESAMARAGE SA". Il s'agit d'une convention conclue entre deux sociétés ayant un dirigeant en commun. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration réuni en date du 28 février 2019. Aucun produit n'a été constaté au titre de cette convention en 2020.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Rémunération du Directeur Général

Le salaire net annuel du Directeur Général s'élève à 145 000 dinars hors impôts et taxes. Cette rémunération a été fixée par le Conseil d'administration du 23 Août 2019 qui l'a nommé.

Il bénéficie également d'une voiture de fonction et d'une prise en charge des dépenses nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

La charge brute supportée par la société, au titre de l'exercice 2020, relative au salaire du Directeur Général, s'élève à 234 756 dinars.

Montants servis aux administrateurs

Les jetons de présence servis aux administrateurs au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 295 000 dinars bruts.

Montants servis aux membres du comité permanent d'audit

Les montants servis aux membres du comité permanent d'audit au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 12 000 dinars bruts.

3.4. Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants se présentent comme suit (en dinars)

Désignation	Directeur Général		Membres du Conseil d'administration et du comité d'audit	
	Charge de l'exercice (*)	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice (**)	Passif au 31/12/2020
Avantage à court terme	234 756	-	295 000	232 000
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en action	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>234 756</b>	-	<b>295 000</b>	<b>232 000</b>

(\*) Ces montants sont présentés en brut.

(\*\*) Y compris le Président du Conseil d'administration

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

Tunis, le 17 Mars 2021

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad Guellaty  
Représenté par

CNBA  
Représentée par

MOURAD GUELLATY

ISLEM RIDANE